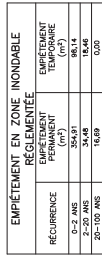
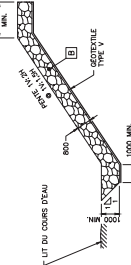




VUE EN PLAN
ECH. 1:100

VUE EN ÉLEVATION (AMONT)

EMPIÈTEMENT EN ZONE INONDABLE RÉGLEMENTÉE		
RÉCURRENCE	EMPIÈTEMENT PERMANENT (m ²)	EMPIÈTEMENT TEMPORAIRE (m ²)
0-2 ANS	354,91	96,14
2-20 ANS	34,48	18,46
20-100 ANS	16,69	0,00



LÉGENDE

- LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES.
- LES PONDÉRATIONS, LES ASSURANCES ET LES ENDROITS SONT EN MÈTRES.
- LES INDICATIONS ET LES ÉVALUATIONS INSCRITES SUR CHAQUE DES FEUILLETS DE PLANS DOIVENT ÊTRE CORRIGÉES À DES DIMENSIONS DES DOUAGES EXISTANTS LOUANT.
- L'INTERPRETATION EST RESPONSABLE DE LA PRÉSENTATION DES DIMENSIONS REELLES AVANT FABRICATION.
- L'INTERPRETATION DOIT LOCALISER, SUR LES SERVICES PUBLICS AVANT DE GÉNÉRER LES TRAVAUX.
- | | |
|---|---|
| A | ROUBILL |
| B | RECEVUEUR EN PIERRE DE CAUBRE
500-500 mm AVEC GÉOMÉTRIE TYPE V |
| C | DALLE DE TRANSITION |
| D | DAWN |
| E | PROJETÉ VU
PROJETÉ CHAQUE |

ÉLÉVATIONS DES NIVEAUX D'EAU		
PÉRIODE DE RETOUR (années)	2	100
ÉLÉVATION DU NIVEAU D'EAU (m)	11,68	12,15

LES ÉLÉVATIONS D'EAU DE TABLEAU 10 SONT DES ÉLÉVATIONS MAXIMALES. LORSQUE L'OUVRAGE SERA EN SERVICE, LA PRÉSENCE D'OUVRAGES TEMPORAIRES TELS QUE DIGUES, BÂTARDS, ÉTAIEMENTS, ETC., PEUT CAUSER UN REHAUSSEMENT DE CES ÉLÉVATIONS QU'IL FAUT ÉVALUER LE CAS ÉCHÉANT.

NATURE DU PLAN
OUVRA
EMPIETEE
ZONE

N°	ÉMISSION - RÉVISIONS		DATE
	SHEET	PAF	
01	FOUR DÉCROCHAGE	C.F.	2008-09-03

CARNET DE RELIÈVE N° -	DATE	2018-04-13
ÉCHELLE: INDIQUE		
FICHE	PLAN	POA160986 2p



L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE LOCALISER
LES UTILITÉS PUBLIQUES AVANT
LE DÉBUT DES TRAVAUX.